

## Stratégie Nationale pour la Biodiversité

### L'UNPG propose un guide pratique de l'engagement à ses adhérents

**Dans le cadre de son adhésion à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG) met à la disposition de ses adhérents un guide pratique de l'engagement pour les entreprises de carrières. Présenté sous la forme d'un PDF interactif, il résume les objectifs et le contenu de la stratégie SNB et précise aux entreprises comment s'engager par des exemples d'actions à mettre en place.**

En mai 2011, l'UNPG avait naturellement adhéré à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Cet engagement a officiellement été reconnu en décembre 2012 « Stratégie Nationale pour la Biodiversité » par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.



Depuis près de 30 ans, l'union mène en effet des actions pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les activités de carrières, au-delà des seules obligations réglementaires. Les sites d'extraction deviennent, durant leur exploitation ou à son terme, des milieux particulièrement riches sur le plan de la faune et de la flore. Le réaménagement des sites peut permettre la création d'habitats écologiques et de milieux favorables. En offrant des zones refuges pour de nombreuses espèces menacées, les carrières présentent des opportunités considérables pour la préservation de la biodiversité. Adhérente à la SNB, l'UNPG s'est engagée à contribuer à sa déclinaison. Pour répondre aux enjeux du secteur, elle a défini une politique et un programme d'actions spécifiques en structurant son engagement autour de 3 axes :

- ✓ mobiliser les entreprises. C'est dans ce cadre que l'UNPG met en place le guide interactif. Ce guide résume de manière synthétique et explicite les objectifs et le contenu de la SNB et précise comment faire pour engager son entreprise dans cette stratégie. Des conseils et des exemples d'actions sont par ailleurs donnés de façon pratique pour aider les adhérents dans la rédaction de leur projet.
- ✓ améliorer les connaissances,
- ✓ favoriser une gestion durable de la biodiversité.

Télécharger le guide pratique de l'engagement pour les entreprises de carrières dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité : [cliquez ici](#)

Le guide est disponible sur le site de l'UNPG : <http://www.unpg.fr/actualites/actualites>

**Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08**

Christelle de Montbel & Bérange Mori

[cmontbel@monetcom.com](mailto:cmontbel@monetcom.com) & [berangere.mori@monetcom.com](mailto:berangere.mori@monetcom.com)

**L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)** est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des entreprises qui extraient du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, d'origine alluviale, éruptive, calcaire ou marine. Premier maillon de la filière du bâtiment et des travaux publics, les entreprises représentées par l'UNPG sont également les premiers acteurs de la valorisation des déchets issus de la déconstruction (réaménagement de carrières et production de granulats recyclés), ce qui en fait un modèle d'économie circulaire. Avec un taux de représentativité de 82%, l'UNPG réunit environ 800 entreprises, indépendantes ou filiales de grands groupes (cimentiers et travaux publics), qui exploitent environ 1 600 carrières, réparties sur l'ensemble du territoire. Les cinq priorités d'actions de l'UNPG sont de faciliter l'accès à la ressource minérale, d'accompagner les entreprises dans une démarche d'amélioration continue de la santé-sécurité au travail, de développer le transport fluvial et ferré, de renforcer les moyens en formation initiale et continue du personnel et enfin, d'encourager une gestion des carrières soucieuse du voisinage et de la protection de l'environnement, en invitant ses adhérents à signer la Charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est la principale composante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction).